



ONU  HABITAT

Division de la Coopération Technique et Régionale



PROFIL URBAIN DE OUAGADOUGOU



Publié par le Programme des Nations unies pour les Établissements Humains.
Copyright © 2007

Les publications du Programme des Nations unies pour les Établissements Humains sont disponibles au Bureau Régional pour l'Afrique et les Pays Arabes (BRAPA) et au bureau d'information de l'ONU-HABITAT ou directement de:

P.O.Box 30030, GPO 00100 Nairobi, Kenya

Fax: + (254 20) 762 4266/7

E-mail: unhabitat@unhabitat.org

<http://www.unhabitat.org>

HS/1166/09F

ISBN: 978-92-1-132132-6

DÉNI DE RESPONSABILITÉ: Les termes employés et le matériel utilisé dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Secrétariat des Nations Unies ou des diverses organisations qui lui sont liées. Les appellations employées et les informations présentées n'impliquent de la part de l'ONU HABITAT et de son conseil d'administration, aucune prise de position quant au statut juridique des pays concernés, la délimitation de ses frontières, ou compromettant les autorités en place, le système économique établi ou encore le degré de développement. Les analyses, conclusions et recommandations de ce rapport ne reflètent pas non plus nécessairement le point de vue du Programme des Nations Unies pour les Établissements

Humains (ONU-HABITAT), son conseil d'administration et de ses États membres.

La présente publication peut être reproduite, entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support, à des fins éducatives mais non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à la condition qu'il soit fait mention de la source. ONU-HABITAT souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation préalable du Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains.

Le projet et le présent rapport furent supervisés par M. Mohamed El Sioufi, Alain Grimard, Joseph Guiebo, et Gwedoline Mennetrier, Kerstin Sommer et Nicolas Maréchal.

Mise en page: Andrew Ondoo

Printing: UNON, Publishing Services Section, Nairobi, ISO 14001:2004-certified



Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains
Division de la Coopération Technique et Régionale

PROFIL URBAIN DE OUAGADOUGOU

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE	4
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
CONTEXTE	8
GOUVERNANCE	15
BIDONVILLES	19
ÉQUITÉ DES SEXES ET VIH/SIDA.	24
ENVIRONNEMENT	26
PROJETS PROPOSÉS	
GOUVERNANCE	30
BIDONVILLES	32
ÉQUITÉ DES SEXES ET VIH/SIDA.	34
ENVIRONNEMENT	36

AVANT-PROPOS



La croissance annuelle de la population urbaine en Afrique Subsaharienne approche les 5%, soit deux fois supérieure à celle des pays d'Amérique Latine et d'Asie.

C'est par ailleurs sur ce continent que l'on enregistre la plus forte proportion de citoyens résidant dans un bidonville. Aujourd'hui, ils seraient 187 millions de personnes Caraïbes et dans les pays du Pacifique, un développement urbain durable. Considérant l'urgence et la multitude des besoins,

ONU-HABITAT juge plus que nécessaire la création d'un outil permettant de dresser rapidement le bilan de la situation afin d'établir des priorités sur les actions à entreprendre, sur le court, moyen et long terme. En 2002, toujours dans le cadre de la coopération avec la Commission européenne et afin de fixer les lignes directrices dans la réalisation d'un développement urbain qui soit durable, l'ONU-HABITAT est parvenu et ce, pour la première fois, à réaliser une étude sur le secteur urbain en Somalie. Cette étude consistait à identifier les besoins afin, dans un second temps, de mettre en oeuvre trois ambitieux programmes soutenus et financés par un certain nombre de bailleurs de fonds.

En 2004, le Bureau Régional pour l'Afrique et les Pays Arabes (BRAPA) de ONU-HABITAT prit l'initiative de développer cette approche afin de l'appliquer à vingt nouveaux pays. Ceci fut alors réalisé en collaboration avec d'autres départements au sein même de l'agence, la Branche en charge du développement urbain, la Section environnement urbain, l'Observatoire urbain global, le Programme pour les établissements humains, le Bureau de gouvernance urbaine, le Bureau politique en genre, le Bureau d'environnement et la Division Formation Renforcement des capacités. Cette nouvelle approche, réalisée en coopération avec divers bureaux de ONU-Habitat, est connue sous l'acronyme

RUSPS (Rapid Urban Sector Profiling for Sustainability) qui pourrait être traduit par: Analyse du milieu urbain dans la perspective d'un développement durable.

Il est maintenant important de préciser, que jamais le RUSPS n'aurait vu le jour sans le concours de l'Italie, de la Belgique et des Pays-Bas. La principale vocation du RUSPS consiste à mieux formuler puis à orienter les politiques consistant à réduire la pauvreté urbaine, à l'échelle locale bien sûr, mais aussi régionale et nationale. Ceci implique qu'il faille évaluer les besoins mais aussi prendre connaissance des opportunités

et des défis à relever à l'avenir. Pour ce faire, il est essentiel d'élargir le dialogue avec le plus grand nombre d'acteurs possible et ce, en engageant la responsabilité de toutes les parties prenantes. Notre action consiste donc à identifier les meilleures méthodes à appliquer mais surtout, de les mettre à exécution, en gardant à l'esprit notre but: atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

RUSPS au Burkina Faso aborde principalement cinq thèmes: la gouvernance, les conditions de vie dans les bidonvilles, l'équité entre les sexes, les services urbains de base et l'environnement. Concrètement, son rôle consiste à travailler à l'élaboration de quatre profils au total, l'un à l'échelle nationale, les trois autres sur des villes préalablement choisies par le pays concerné. Généralement, le choix se porte d'une part sur la capitale ou à défaut, sur la plus importante ville du pays, d'autre part, sur une ville moyenne et une autre enfin, de taille modeste. Sur la base d'entretiens avec les parties prenantes, les profils relatent la situation dans chacune des villes, les informations alors obtenues permettent de produire dans un deuxième temps le profil national, offrant ainsi une vue d'ensemble sur la réalité urbaine du pays.

Les consultations réalisées avec les différents acteurs permettent d'établir les priorités. Les informations collectées au niveau des villes ont rendu possible la juste évaluation de la situation à l'échelle du pays, quand bien même des consultations dans les domaines des institutions, de la législation en cours et des finances, au niveau national, constituèrent un complément d'information. C'est ainsi que ces profils devraient permettre d'encourager la création de stratégies à l'échelle des villes mais aussi des pays, mais également la mise en place d'une politique de développement efficace. De plus, la réalisation de ces profils urbains aura rendu plus simple l'analyse et donc la compréhension de la situation dans la sous-région, préalable indispensable pour établir des stratégies et des politiques communes à travers l'identification des besoins réels et des priorités dans ladite région.

Enfin, cette démarche permet d'éclairer les agences internationales sur le rôle potentiel qu'elles pourront jouer dans le développement de la zone, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités.

Au Burkina Faso, la réalisation des profils fut prise en charge par les autorités locales et nationales. La réalisation des profils urbains et du profil national fut, elle, réalisée localement par les villes de Ouagadougou, Bobo Dioulasso et Banfora. Le profil national est la synthèse des conclusions d'un bureau d'études, d'entretiens avec les acteurs clés et d'informations communiquées par les autorités. Les différents participants aux consultations se sont entendus sur la nécessité de délimiter leurs domaines de recherche sur les aspects marquants des problèmes rencontrés dans les villes, à savoir la pauvreté urbaine, les problèmes d'organisation notamment en

ce qui concerne la gouvernance, l'accès aux services de base, les différentes formes de discrimination, la pollution etc. Un consensus fut ensuite obtenu sur les interventions prioritaires, sur ce qui devait être entrepris que ce soit sous la forme de programme d'action ou des projets à mettre en oeuvre.

Je souhaiterais saluer le travail de monsieur Mohamed El Sioufi qui dans un premier temps, conçut le concept du RUSPS, puis qui prit en charge toute la coordination du projet jusqu'à sa réalisation finale. Je souhaiterais également citer tous les membres du personnel qui ont contribué à la réalisation de ce rapport. Je nommerai entre autres Alioune Badiane, Farrouk Tebbal, Clarissa Augustinus, Mohamed Halfani, Lucia Kiwala, Eduardo Moreno, Ole Lyse, Raf Tuts, Joseph Guiebo, Gwendoline Minnetrier, Kerstin Sommer et Nicolas Maréchal.

J'aimerais enfin remercier Gilbert Kibtonré, Secrétaire Général du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, Simon Compaoré, Boyo Celestin Koussoubé et Coulaï Yacouba Sagnon, respectivement maires des Communes de Ouagadougou, Bobo Diou-lasso et Banfora ainsi que tous ceux qui ont participé et soutenu cette initiative et les féliciter pour avoir contribué à son succès. J'attends désormais avec impatience de constater sur le terrain les progrès qui auront été réalisés au Burkina Faso.

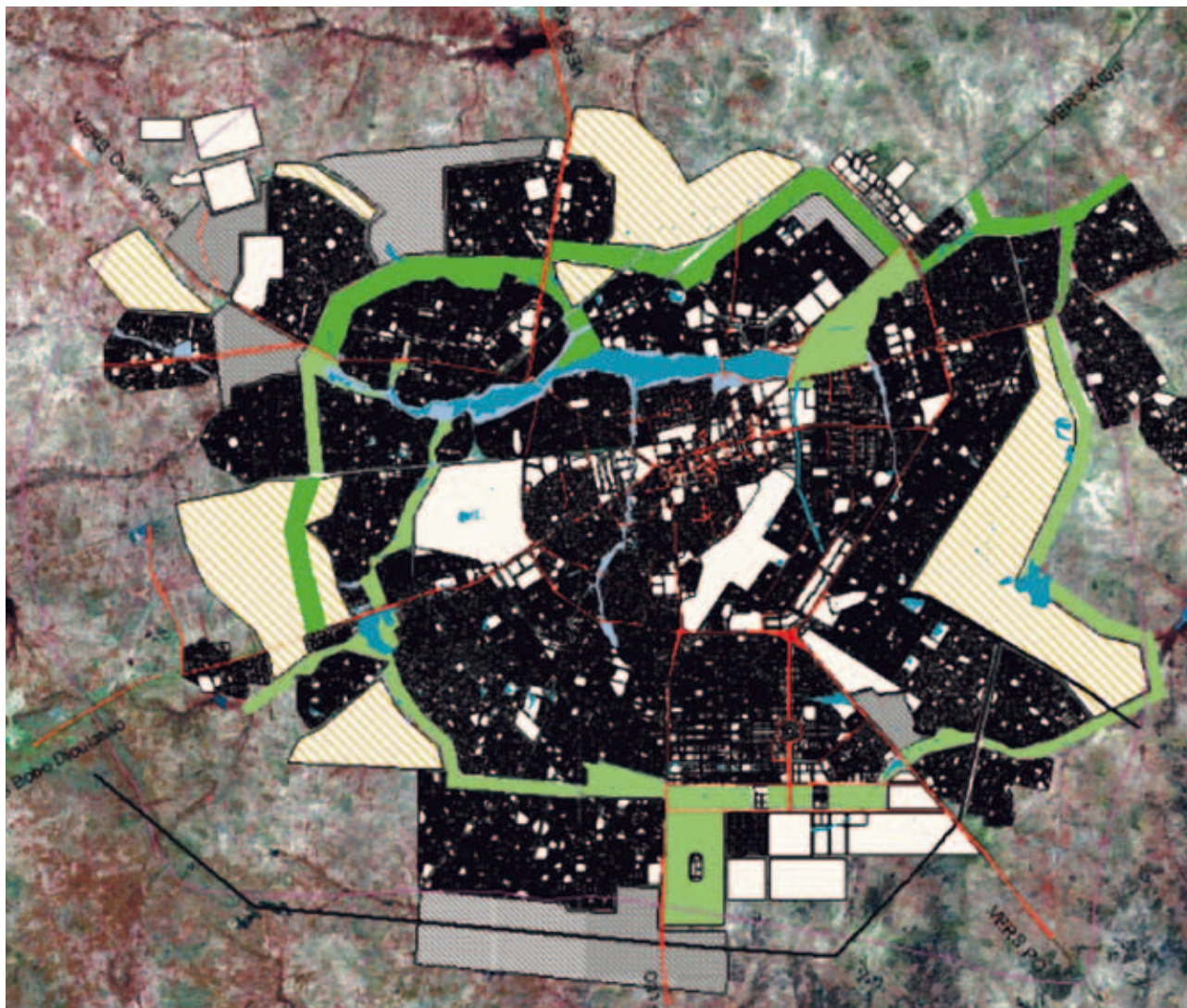


Anna Kajumulo Tibaijuka

Sous-Secrétaire Général des Nations Unies
et Directrice Exécutive de ONU-HABITAT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

CARTE N°1: OUAGADOUGOU ET SES ENVIRONS : CARTE D'OCCUPATION DES TERRES



INTRODUCTION

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La commune de Ouagadougou se situe au centre du Burkina Faso dont elle est la capitale. La ville est au terminus de la voie ferrée venant d'Abidjan (Côte-d'Ivoire). Elle occupe une superficie de 52 000 hectares dont 21 750 urbanisés. L'altitude moyenne est de 300 m. Le climat est de type soudano-sahélien avec une seule saison des pluies couvrant la période de mai à septembre. La pluviométrie varie entre 850 millimètres et 900 millimètres en année normale.

CARTE N°2 : SITUATION DE OUAGADOUGOU DANS LE PAYS



On distingue principalement 4 types de sols : les sols ferrugineux lessivés, les sols minéraux bruts, les sols hydromorphes et les solnetz. La particularité géologique de la ville de Ouagadougou pourrait se résumer aux contraintes liées à la rareté des ressources en eau, à la faible capacité d'infiltration des sols ainsi qu'aux difficultés de drainage des eaux pluviales dues à l'absence de relief.

GOVERNANCE URBAINE

Ouagadougou est une commune à statut particulier comportant cinq arrondissements (Baskuy, Bogodogo, Boulmiougou, Nongr Masom et Sign-Noghin). La ville compte 30 secteurs au total et englobe 17 villages. Le conseil municipal, organe délibérant de la commune, est composé de 90 membres et est présidé depuis 1995 par un maire élu pour un mandat de cinq ans. Le maire, qui est le chef de l'administration communale, dispose d'un cabinet et est secondé par 2 adjoints et deux présidents de commissions (commission des affaires économiques et financières et commission des affaires générales). Il est appuyé dans ses missions de gestion de la municipalité par les services municipaux.

BIDONVILLES

Les autorités locales ont réalisé des logements (cité communale) dans l'arrondissement de Sig-noghin. Aussi, on remarque que récemment le secteur privé s'est investi dans la réalisation de logements qu'elle met à la disposition des populations à travers la location-vente. Mais les conditions d'accessibilité écartent d'office les pauvres de ces logements.

Généralement les personnes les plus démunies s'installent dans les quartiers appelés communément « zones non loties ». Ce sont des quartiers d'habitat spontané où il n'existe pas de titre officiel de jouissance.

La caractéristique principale de l'habitat spontané est sa faible densité d'occupation. En 1994, 80% des développements résidentiels comptaient une densité de population comprise entre 42 et 91 habitants à l'hectare contre 300 et 400 habitants/hectare dans certaines villes africaines.

Cette situation entraîne une extension spatiale de la ville, rendant difficile la rentabilisation des réseaux de desserte (eau, électricité et voirie).

SOUCI D'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES ET VIH/SIDA

Selon le rapport de l'INSD sur les indicateurs Genre et pauvreté, effectué en 2004, 50,97% des personnes dans l'extrême pauvreté sont des femmes. L'extrême pauvreté touche 23,09 % des femmes contre 22,12% des hommes.

En ce qui concerne l'éducation, parmi les pauvres il y a un rapport de 2 femmes alphabétisées pour 5 hommes et une fille scolarisée pour 2 garçons. Chez les plus démunis, on relève un taux de scolarisation de 17,9% pour les filles contre un taux de 33,2% pour les garçons. Enfin, le taux d'offre de travail est de 49,8% chez les femmes contre 62,8% chez les hommes.

ENVIRONNEMENT URBAIN

Les questions d'environnement et surtout d'assainissement de la ville de Ouagadougou figurent en tête de la liste des problèmes majeurs après l'épineux et vital problème de l'approvisionnement de la ville en eau potable. Bien qu'au centre des nouvelles orientations en matière d'environnement urbain, Ouagadougou présente le spectre d'une ville menacée au plan environnemental, et sa population, en forte croissance, connaît une recrudescence des maladies infectieuses dues à la faiblesse des équipements d'assainissement et à la qualité peu satisfaisante des services rendus à ses citoyens. Les besoins d'assainissement sont non seulement pressants qu'ils menacent la santé des citoyens dans les années et les décennies à venir. La commune de Ouagadougou s'organise néanmoins petit à petit, et une approche participative a été initiée afin d'identifier les problèmes prioritaires de la ville en matière d'assainissement

CONTEXTE

ADMINISTRATION

L'arrêté communal N°2004-023/CO/SG du 31 mai 2004 portant sur l'organisation de la mairie traite de la répartition des différents services de la commune. Au terme de cet arrêté, la mairie comprend le cabinet du maire, le secrétariat général et les services qui y sont rattachés.

Le cabinet du maire est placé sous l'autorité d'un directeur de cabinet et est chargé de la réception et de l'expédition du courrier confidentiel, des relations publiques, des distinctions honorifiques et des affaires politiques et réservées.

Le secrétariat général est chargé de la coordination administrative et technique des services municipaux incluant la gestion du personnel et du matériel. Il se doit également d'assurer les relations techniques de la mairie avec les services déconcentrés de l'état, et de veiller au bon fonctionnement des services municipaux, ainsi qu'à l'application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Enfin, il est responsable de la mise en valeur des mesures édictées par les autorités communales et se charge d'assurer la communication et la concertation avec les instances représentatives du personnel.

Les services rattachés sont ceux qui fonctionnent avec une structure de gestion telle que prévue par le décret n°94-313/PRES/MAT du 2 août 1994 portant sur le statut général des unités socio-économiques des collectivités territoriales.

Comme pour toutes les autres communes du Burkina Faso, la mission de la commune de Ouagadougou est formulée dans la constitution et dans les TOD. La mission telle que définie permet d'instaurer la

On distingue principalement 3 zones d'habitat à Ouagadougou :

- Une zone d'habitat moderne constituée pour la plupart de villas, situées dans des zones résidentielles, (en opposition avec les zones d'habitat traditionnel, situées dans les différentes cités.
- Une zone d'habitat populaire ou traditionnel lotie dans les anciens quartiers, dit « d'habitat traditionnel », et dans les quartiers nouvellement structurés.
- L'habitat spontané.

CONTEXTE MACRO ÉCONOMIQUE

La ville de Ouagadougou est le principal centre économique du pays. Selon une étude réalisée par l'UEMOA en 2000, la seule ville de Ouagadougou concentre 70% de l'activité industrielle du pays.

Les principales activités économiques sont l'industrie (bâtiments et travaux publics ; manufacture d'ouvrages métalliques ; transformation et conditionnement de produits alimentaires...), l'agriculture et l'élevage, le commerce (des grossistes aux petits commerces traditionnels) les banques, l'artisanat, le transport, l'hôtellerie et le tourisme.

Selon les services de la commune, sur une population potentiellement active de 644 700 personnes recensées en 2001 (individus âgés de 10 ans et plus), la commune de Ouagadougou comptait 368 000 actifs, soit un taux d'activité global de 57,1%. Ce taux atteint 67,1% si l'on restreint la population potentiellement active aux personnes de 15 ans et plus. Il reste très élevé (85,1%), si l'on considère uniquement la population des chefs

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_19230

